

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE NEUVEGLISE**  
**Séance du 17 août 2016 à 20h45**

PRESENTS: 10 VOTANTS: 13

Pouvoirs : Séverine BROS donne pouvoir à Céline CHARRIAUD, Ludovic CHESNEAU donne pouvoir à Benoît GRAS, Sabrina PORTAL donne pouvoir à Joëlle SABOT.

Joëlle SABOT est nommée secrétaire de séance

---

**Attribution du marché de réhabilitation de l'ancien presbytère en logements.**

Le Conseil suit unanimement l'avis de la Commission d'Appel d'Offres pour les 12 lots de ce marché. Après analyse des offres et conformément au règlement de consultation, l'offre économiquement la plus avantageuse est retenue pour chaque lot.

(13 pour ; 0 contre)

**Sollicitation pour l'installation d'un radar pédagogique par le Département**

Les élus sollicitent auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental la mise en place d'un radar pédagogique sur la RD 921 en amont du village de Cordesse. Alertés sur la vitesse excessive des conducteurs lors de la traversée du hameau, et ce malgré le panneau de limitation à 50km/h en entrée du village, les conseillers souhaitent que les conducteurs soient sensibilisés sur la vitesse et ses dangers avec cet équipement à vocation strictement pédagogique.

(13 pour ; 0 contre)

**Autres décisions**

Inscription d'un itinéraire GRP des Pays de Saint-Flour intitulé « Boucle de la Planèze » au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des chemins ruraux ou portions de chemins ruraux, et des portions d'itinéraires traversant des terrains communaux ou sectionaux.

(13 pour ; 0 contre)

Fin de séance à 22h00